



COUPE DE FRANCE DE JEU PROVENÇAL 2024

Le tirage du second tour a été effectué par Daniel BOISNARD, Président du club de Luc et Franck JAMES, Président du club de Cingal, sous le contrôle du Trésorier Général du CD 14, Claude PONET.

Calendrier : 9 clubs se sont inscrits. Le Calvados a 1 qualifié pour le premier tour de zone ; le club de LUC sur Mer est lui déjà qualifié pour le 1^{er} tour de zone, vu son brillant parcours en 2023 : le nom du club qualifié issu des éliminatoires départementales doit être fourni à la F.F.P.J.P. pour le **5 mai dernier délai**.

Calendrier :

- **2^{ème} tour : 2 clubs se rencontrent, 3 qualifiés d'office ; date butoir le dimanche 24 mars.**
- **3^{ème} tour : 4 clubs se rencontrent ; date butoir le dimanche 21 avril.**
- **Finale : date butoir le samedi 4 mai.**

Second tour de la Coupe de France Jeu Provençal 2024

| | | |
|--------------------------------|---------------|--------------------------|
| 1- PETANQUE TESSONNAISE | <i>Contre</i> | 2- LIVAROT |
| 3- OUISTREHAM | | Qualifié d'office |
| 4- CORMELLES | | Qualifié d'office |
| 5- TILLY | | Qualifié d'office |

Dès que les 2 clubs se sont mis d'accord sur une date, le club recevant doit en faire part à Patrice BEAUDEQUIN (06 76 00 55 41), qui, **seul**, pourra désigner les arbitres ; les frais d'arbitrage sont à partager entre les deux clubs.

Le règlement est celui de la F.F.P.J.P. (voir Portail FFPJP). La Comité de pilotage se réserve le droit éventuel de statuer sur tout point non évoqué dans ce règlement.